

Partager son logement au-delà du noyau familial : des disparités régionales qui persistent

Insee Première • n° 1980 • Janvier 2024



En 2020, en France hors Mayotte ► encadré, 65,7 millions de personnes résident dans 30,2 millions de logements, formant autant de ménages, tandis que 1,5 million de personnes résident dans des structures collectives (Ehpad, résidences universitaires, centres de détention, etc.), dans des habitations mobiles ou sont sans abri. Parmi les ménages, 1,1 million, soit 3,7 %, sont dits « complexes », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas constitués uniquement d'une personne seule ou d'un noyau familial (couple avec ou sans enfants ou famille monoparentale) ► méthodes. Ces ménages regroupent 3,7 millions de personnes, soit 5,7 % des personnes des ménages. Les ménages complexes peuvent prendre des formes variées ► figure 1.

La moitié des ménages complexes (1,9 % de l'ensemble des ménages, qui regroupent 2,5 millions de personnes) sont dits « ménages complexes avec noyau familial ». Ils sont constitués d'un noyau familial qui partage son logement avec une ou plusieurs autres personnes pouvant aussi former un autre noyau familial. Il s'agit par exemple d'une grand-mère vivant avec sa fille et le fils de celle-ci, ou bien d'un couple logeant avec un ami. La moitié des ménages complexes avec noyau familial sont constitués d'une famille vivant avec un ou plusieurs ascendants (parents ou grands-parents) ou, plus rarement, d'une famille avec enfants vivant avec un petit-enfant de l'un des adultes de la

En 2020, en France hors Mayotte, 3,7 % des ménages sont dits « complexes ». La moitié est constituée d'un couple, avec ou sans enfants, ou d'une famille monoparentale qui cohabite avec au moins une autre personne ; ils sont dits « avec noyau familial ». L'autre moitié regroupe des personnes sans lien parent-enfant ni lien conjugal ; ils sont dits « sans noyau familial ».

Les ménages complexes avec noyau familial sont beaucoup plus fréquents dans les DOM. En France métropolitaine, ils sont plus répandus en Corse et, dans une moindre mesure, dans le Sud et en Île-de-France. Ces disparités régionales étaient encore plus marquées il y a trente ans.

Les ménages complexes sans noyau familial sont surreprésentés dans les pôles urbains. Parmi eux, les ménages constitués uniquement de jeunes sont minoritaires, mais leur proportion a augmenté depuis 1990.

Dans leur ensemble, les ménages complexes sont désormais plus fréquents dans les pôles urbains qu'en dehors. En 1990, ils étaient plus fréquents en dehors de ces pôles.

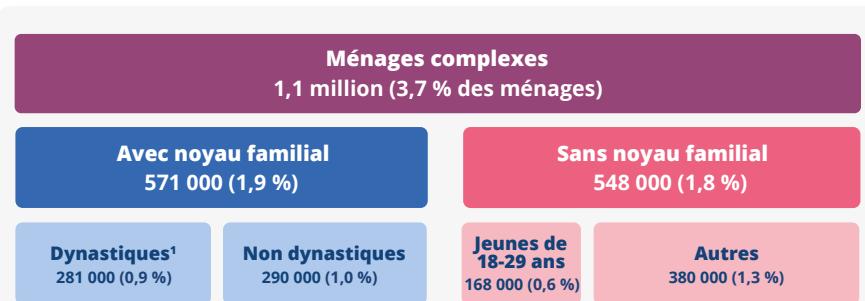
famille. Ces ménages sont nommés ici « dynastiques ». Moins de la moitié des ménages complexes avec noyau familial (43 %) comprennent au moins une famille monoparentale.

Les autres ménages complexes (1,8 % de l'ensemble des ménages, qui regroupent 1,2 million de personnes) sont dits « ménages complexes sans noyau familial ». Ils rassemblent plusieurs personnes sans lien parent-enfant ni relation de couple entre elles. Les membres de ces ménages peuvent avoir un autre lien de parenté entre eux (cousin, tante, grand-parent, etc.). Ces ménages peuvent être formés, par exemple,

d'étudiants en colocation, de deux sœurs, ou encore d'une grand-mère et de son petit-fils. Huit fois sur dix, ils sont formés de deux personnes seulement. Dans près d'un tiers des cas, ces ménages sont composés exclusivement de jeunes âgés de 18 à 29 ans.

En trente ans, la part des ménages complexes a fortement reculé en France : elle est passée de 6,4 % en 1990 à 3,7 % en 2020. Ce recul est presque entièrement dû aux ménages complexes avec noyau familial, dont la part a diminué sur la période de 2,4 points de pourcentage, et très peu à ceux sans noyau familial (-0,3 point).

► 1. Répartition des ménages complexes en 2020



¹ Famille vivant avec un ou plusieurs ascendants (parents, grands-parents) d'un des adultes de la famille.
Lecture : Dans l'ensemble des ménages, 548 000 (soit 1,8 %) sont des ménages complexes sans noyau familial.
Champ : France hors Mayotte, ménages.
Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

Des ménages complexes plus fréquents dans les DOM, en Corse, dans les régions du Sud et en Île-de-France

Les ménages complexes sont nettement plus présents dans les départements d'outre-mer (DOM), où ils représentent 8,7 % des ménages, contre 3,6 % en France métropolitaine ► **figure 2**. Dans les DOM, la Guyane occupe une position singulière : la part de ménages complexes (17,3 %) y est deux fois plus élevée qu'en Guadeloupe (6,9 %), en Martinique (7,8 %) ou à La Réunion (7,9 %).

En France métropolitaine, les ménages complexes sont plus fréquents en Corse, dans le Sud-Ouest, sur le pourtour méditerranéen, en Île-de-France, en Moselle, dans le nord de l'Alsace et dans les Hauts-de-France. En particulier, ils représentent 6,9 % de l'ensemble des ménages en Corse et 5,1 % en Île-de-France. Moins élevée en Nouvelle-Aquitaine ou dans le Grand Est, la part de ces ménages s'élève à 4,0 % dans certains départements de ces régions, comme la Gironde ou le Bas-Rhin. Ces spécificités régionales sont anciennes ; pour la Corse, le Sud-Ouest ou l'Alsace-Moselle, elles étaient déjà perceptibles au XIX^e siècle [Le Bras, 1986].

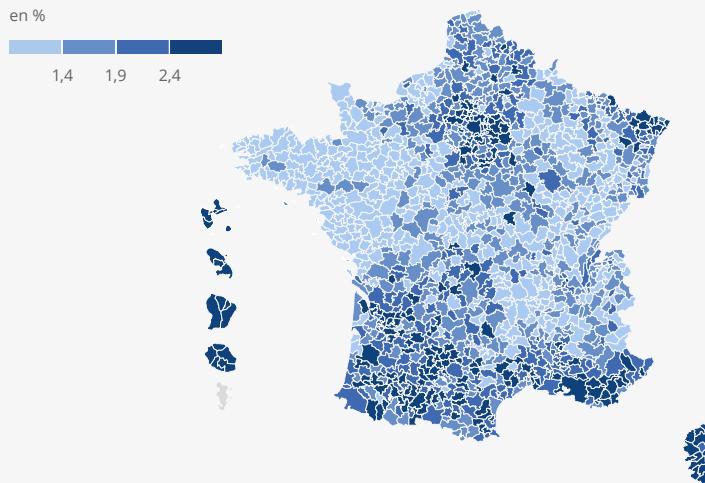
Des disparités régionales surtout dues aux ménages complexes avec noyau familial

Ces disparités régionales reflètent essentiellement une répartition inégale des ménages complexes avec noyau familial sur le territoire ► **figure 3**. Ces derniers sont les plus fréquents dans les DOM, où ils représentent 6,3 % des ménages. En France métropolitaine, ils sont plus fréquents en Corse (3,9 %), en Île-de-France (2,8 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (2,2 %). Ils représentent plus de 2,0 % des ménages dans le nord-est de la région Grand Est et dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Occitanie, jusqu'à 2,6 % des ménages dans le Tarn-et-Garonne.

Les ménages « dynastiques », réunissant plusieurs générations sous le même toit, jouent pour beaucoup dans la cartographie régionale des ménages complexes avec noyau familial. Globalement, les ménages complexes avec noyau familial dynastiques et ceux non dynastiques sont surreprésentés dans les mêmes régions, mais les surreprésentations régionales sont plus marquées encore pour les ménages dynastiques. Dans les DOM notamment, les jeunes adultes cohabitent souvent avec leurs parents [Marie, Breton, 2015]. Deux régions se distinguent : l'Île-de-France, où les ménages complexes avec noyau familial non dynastiques sont un peu plus

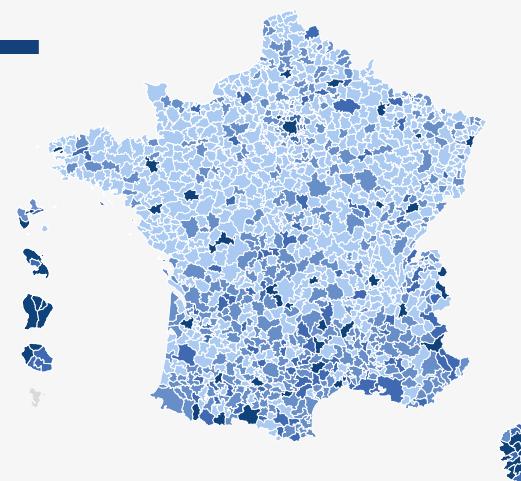
► 2. Part des ménages complexes dans l'ensemble des ménages par EPCI¹ en 2020

a. Avec noyau familial



©IGN-Insee 2024, géographie au 01/01/2022

b. Sans noyau familial



©IGN-Insee 2024, géographie au 01/01/2022

¹ Établissement public de coopération intercommunale.

Lecture : En 2020, parmi les ménages de la communauté d'agglomération du Pays Basque (dont fait partie Bayonne), 1,9 % sont des ménages complexes avec noyau familial et 1,8 % sont des ménages complexes sans noyau familial.

Champ : France hors Mayotte, ménages.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

surreprésentés que les dynastiques, et la Guyane où cette surreprésentation est plus nette encore.

Les ménages complexes qui comprennent une famille monoparentale sont beaucoup plus nombreux dans les DOM qu'en France métropolitaine. Les familles monoparentales sont en effet plus fréquentes dans ces territoires [Marie, Breton, 2015 ; Buisson, Lincot, 2016]. Certains des ménages complexes comprenant une famille monoparentale sont également des ménages dynastiques, lorsque la famille cohabite avec un ascendant. Cette configuration est

nettement plus fréquente dans les DOM, avec 2,3 % des ménages, contre seulement 0,3 % en France métropolitaine.

Des disparités régionales qui s'atténuent par rapport à 1990

La répartition des ménages complexes selon les régions est moins différenciée en 2020 qu'elle ne l'était il y a trente ans : ce mode de cohabitation a plus reculé dans les régions où il était le plus répandu. Ainsi, dans les DOM, où 19,5 % des ménages étaient complexes en 1990, leur part recule de 10,8 points. La baisse

est toutefois moins élevée en Guyane (-4,4 points) ; les ménages complexes avec noyau familial y sont aussi fréquents qu'en 1990, et seuls ceux sans noyau familial ont vu leur part nettement diminuer. Le recul est plus modéré en France métropolitaine que dans les DOM (-2,7 points). Il est maximal en Corse (-5,2 points), en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine (-4,7 points). En 1990, ces régions comptaient, avec les DOM, le plus de ménages complexes : 12,1 % en Corse, 8,7 % en Occitanie et 8,0 % en Nouvelle-Aquitaine.

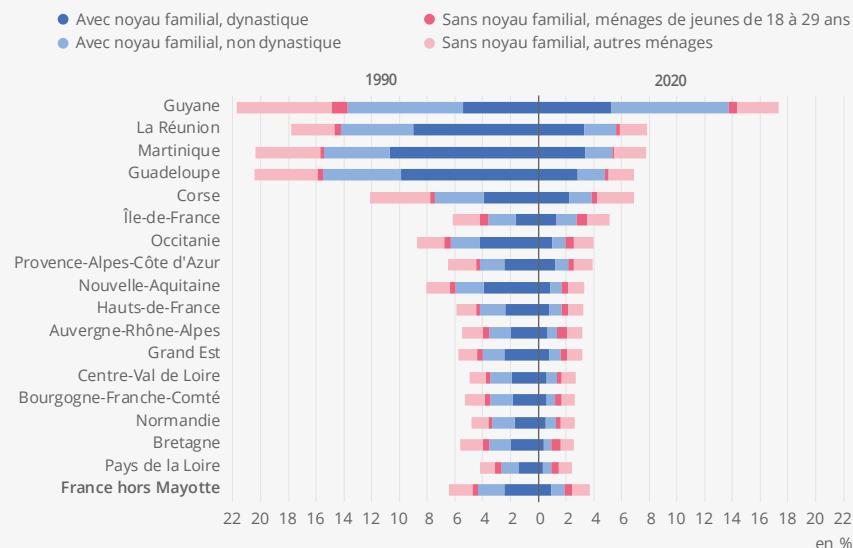
Des ménages complexes sans noyau familial plus fréquents dans les pôles urbains

Les ménages complexes sont également surreprésentés dans les pôles urbains. Ainsi, en 2020, dans les **communes en pôle** des **aires d'attraction des villes**, la part des ménages complexes est de 4,3 %, contre 3,1 % dans les communes situées hors des pôles, c'est-à-dire dans les **couronnes** en périphérie du pôle ou en dehors des aires d'attraction des villes ▶ figure 4. Les ménages complexes sont plus fréquents dans les aires d'attraction des villes les plus peuplées : ils constituent 5,0 % des ménages de l'aire de Paris et 4,0 % dans les autres aires d'au moins 700 000 habitants, contre 2,9 % dans les aires de moins de 50 000 habitants ▶ figure 5.

La surreprésentation des ménages complexes dans les pôles urbains s'explique essentiellement par celle des ménages complexes sans noyau familial. Ceux-ci sont plus nombreux dans les communes en pôle (2,3 %) que dans les communes situées hors des pôles (1,2 %). À l'intérieur des pôles, leur fréquence est maximale dans les **communes-centres**, où ils représentent 2,6 % des ménages. En revanche, la part des ménages complexes avec noyau familial varie beaucoup moins entre les communes appartenant à un pôle urbain et les autres.

Cette surreprésentation des ménages complexes sans noyau familial dans les communes-centres est liée principalement aux ménages composés uniquement de jeunes sans lien de couple, typiquement en cas de colocation. Ainsi, 1,2 % des ménages des communes-centres sont des ménages complexes constitués uniquement de personnes âgées de 18 à 29 ans, sans relation de couple entre elles, soit deux fois plus que dans les autres communes d'un pôle, et plus de dix fois plus que dans les communes situées hors des pôles. Il s'agit de ménages d'étudiants, mais également de ménages où au moins un jeune occupe un emploi. Le coût plus élevé du logement dans les pôles, centres universitaires et économiques, qui concentrent une part élevée d'étudiants et de jeunes actifs

► 3. Part des ménages complexes dans l'ensemble des ménages par région, en 1990 et 2020

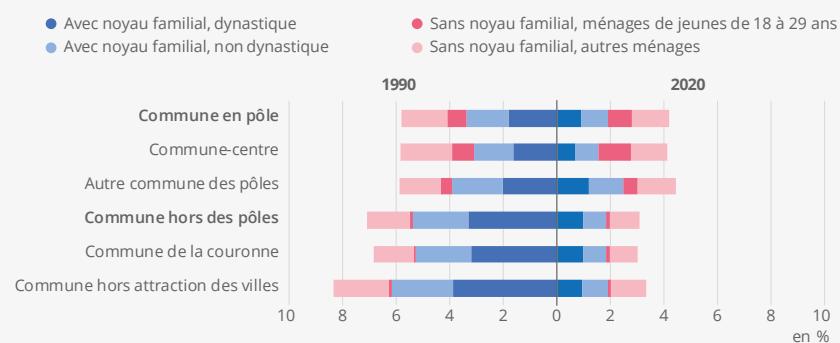


Lecture : En 2020, à La Réunion, 5,6 % des ménages sont des ménages complexes avec noyau familial : 3,3 % sont des ménages dynastiques et 2,3 % sont des ménages non dynastiques.

Champ : France hors Mayotte, ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2020 (exploitation complémentaire).

► 4. Part de ménages complexes selon la catégorie de commune¹, en 1990 et 2020



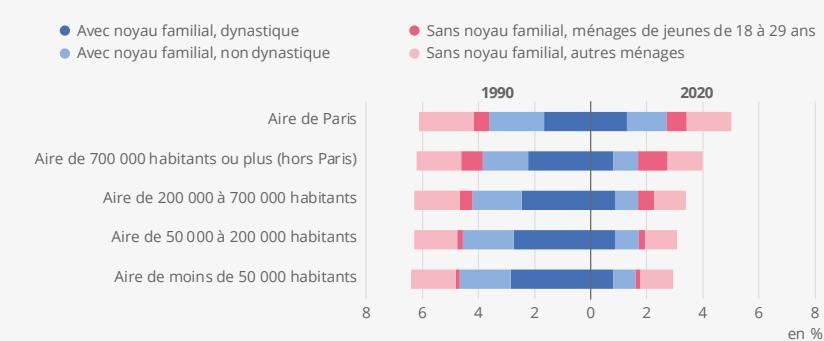
1 Catégorie de communes dans les aires d'attraction des villes.

Lecture : En 2020, dans les communes-centres de France hors Mayotte, 1,4 % des ménages sont des ménages complexes sans noyau familial qui ne sont pas composés uniquement de personnes âgées de 18 à 29 ans.

Champ : France hors Mayotte, ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2020 (exploitation complémentaire).

► 5. Part de ménages complexes selon la taille des AAV¹, en 1990 et 2020



1 Aires d'attraction des villes.

Lecture : En 2020, dans l'aire de Paris, 1,6 % des ménages sont des ménages complexes sans noyau familial qui ne sont pas composés uniquement de personnes âgées de 18 à 29 ans.

Champ : France hors Mayotte, ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2020 (exploitation complémentaire).

[\[Audenaert et al., 2020\]](#), peut expliquer cette situation.

Les ménages complexes sans noyau familial sont d'autant plus fréquents que les aires d'attraction des villes sont grandes. Ainsi, leur part est de 2,3 % dans les aires d'attraction des villes de plus de 700 000 habitants, contre 1,3 % dans les aires d'attraction des villes de moins de 50 000 habitants.

Un phénomène désormais plus urbain

Si les ménages complexes sont surreprésentés dans les pôles urbains en 2020, la situation était inverse en 1990 : la

part des ménages complexes était alors de 5,9 % dans les pôles, tandis qu'elle atteignait 7,1 % en dehors des pôles urbains.

Cette inversion s'explique surtout par un recul plus marqué de la part des ménages complexes avec noyau familial en dehors des pôles. La part de ces ménages a ainsi été divisée par trois en dehors des aires d'attraction des villes, passant de 6,2 % en 1990 à 1,9 % en 2020, alors qu'elle a été divisée par deux dans les pôles urbains, passant de 3,1 % en 1990 à 1,6 % en 2020 dans les communes-centres.

Les ménages complexes sans noyau familial ont aussi participé, dans une moindre mesure, à cette inversion :

leur part a diminué en dehors des aires d'attraction des villes, alors qu'elle est restée quasi stable dans les pôles urbains. Dans les pôles urbains, la part des ménages complexes composés exclusivement de jeunes de moins de 30 ans sans relation de couple a même augmenté, passant de 0,7 % en 1990 à 0,9 % en 2020. Cette évolution s'explique principalement par ceux dont au moins un membre occupe un emploi. ●

Fabienne Daguet, Pierre Pora (Insee)

 Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthodes

L'exploitation complémentaire des recensements permet de connaître les liens familiaux au sein des ménages et, par le biais de l'analyse ménages-familles, de distinguer les ménages complexes et d'établir leur composition. Dans l'analyse ménage-famille, une famille (désignée ici par noyau familial) est définie par une relation de couple ou de filiation directe. Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage ; aucune limite d'âge n'est en revanche appliquée. Près d'un million de ménages (919 000) comportent uniquement un noyau familial avec un ou plusieurs enfants âgés d'au moins 30 ans : 413 000 sont formés d'un couple et 506 000 d'une famille monoparentale. Ces ménages, non complexes, représentent 3,1 % de l'ensemble des ménages.

Les zonages utilisés (EPCI, régions, aires d'attraction des villes) sont ceux en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

► Sources

Cette étude s'appuie sur les résultats des [recensements de la population](#), qui seuls permettent de produire des statistiques suffisamment fiables sur la structure des ménages à un niveau géographique fin. Sur le champ France hors Mayotte, les données proviennent du recensement exhaustif de 1990 et du recensement de 2020, basé sur les enquêtes annuelles de 2017 à 2022. Sur le champ de Mayotte, les données sont celles du dernier recensement exhaustif de la population de 2017.

► Définitions

Un **ménage** désigne l'occupant ou l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de couple ou de parenté (en cas de colocation, par exemple).

Un **ménage complexe** est un ménage qui n'est pas composé exclusivement soit d'une seule personne, soit d'une seule famille (couple avec ou sans enfants, famille monoparentale). Un **ménage complexe avec noyau familial** est un ménage constitué d'au moins une famille, avec ou sans enfants, et d'au moins une autre personne, qui peut appartenir ou non à une autre famille. Un **ménage complexe sans noyau familial** est un ménage complexe dans lequel il n'y a ni couple ni famille monoparentale.

Une **aire d'attraction des villes** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un **pôle** de population et d'emploi, et d'une **couronne** qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée la **commune-centre**. L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de l'influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail.

► Encadré : Mayotte, une configuration proche de celle de la Guyane

La structure des ménages à Mayotte est comparable à celle de la Guyane. Les ménages complexes y sont répandus : ils représentent 16,6 % des ménages à Mayotte en 2017, et 17,3 % en Guyane en 2020. La répartition entre ménages complexes avec noyau familial et ménages complexes sans noyau familial est également semblable entre les deux départements : à Mayotte, 13,4 % des ménages sont des ménages complexes avec noyau familial, et 3,2 % sont des ménages complexes sans noyau familial. En Guyane, ces parts s'élèvent respectivement à 13,8 % et 3,6 %.

► Pour en savoir plus

- « [La France et ses territoires](#) », coll. Insee Références, édition 2021.
- [Audenaert D., de Bellefon M.-P., Pégaz-Blanc O.](#), « [Aires d'attraction des villes : plus de 15-29 ans et de cadres dans les pôles et dans les grandes aires](#) », Insee Première n° 1827, novembre 2020.
- [Buisson G., Lincot L.](#), « [Où vivent les familles en France ?](#) », Insee Première n° 1582, janvier 2016.
- [Marie C.-V., Breton D.](#), « [Les "modèles familiaux" dans les Dom : entre bouleversements et permanence - Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement](#) », Politiques sociales et familiales n° 119, mars 2015.
- [Lavertu J.](#), « [Analyse spatiale de la structure familiale des ménages](#) », Espace Populations Sociétés, 1993.
- [Le Bras H.](#), « [Les trois France](#) », éditions Odile Jacob, 1986.
- [Enquête Migrations, Famille et Vieillissement](#), Ined.

